

Fiche Produit selon le REGLEMENT DELEGUE (UE) N. 65/2014 DE LA COMMISSION du 1 octobre 2013 et le REGLEMENT DELEGUE (UE) N° 66/2014 du 14 janvier 2014

Nom du fournisseur ou marque	SMEG
Référence	KI90CE
Consommation annuelle d'énergie	56.9 kWh/a
Classe d'efficacité énergétique	B
Efficacité fluidodynamique (FDE)	24.1
Classe d'efficacité fluidodynamique	B
Efficacité lumineuse (LE)	93.9
Classe d'efficacité lumineuse	A
Efficacité de filtration des graisses	80.3 %
Classe d'efficacité de filtration des graisses	C
Débit d'air à la première vitesse	239 m ³ /h
Débit d'air à la vitesse maximale	578 m ³ /h
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse minimale	40 dB(A)
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse maximale	63 dB(A)
Facteur d'augmentation du temps	1.00
Index d'efficacité énergétique	62.3
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	333 m ³ /h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	348 Pa
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	134 W
Puissance nominale du système d'éclairage	4 W
Eclairage moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	413
Niveau de bruit au réglage le plus élevé	63 dB(A)

vendredi 19 avril 2024
